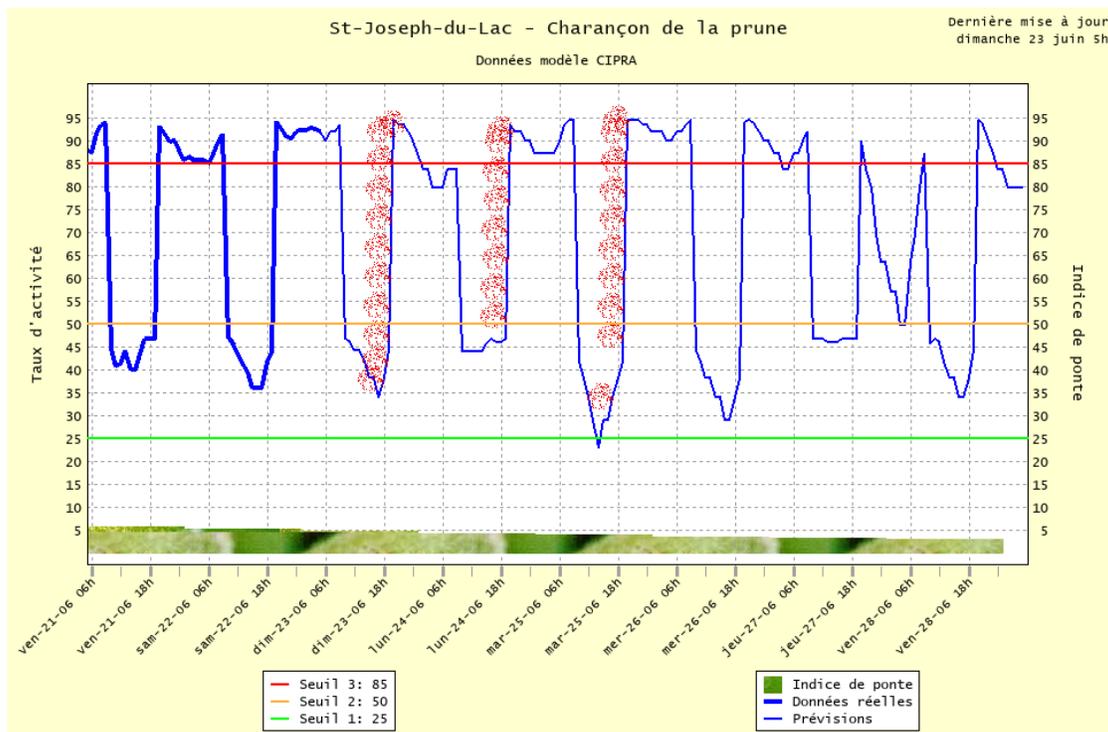


Charançon de la prune

Des périodes d'activité du ravageur sont prévues pour les 3 prochaines soirées. Ces risques concernent toutes les entreprises (« **pouch pouch rouges au modèle** »). Bien que nous soyons sur la fin de l'activité de ponte, il est trop tôt pour baisser la garde puisque des dommages ont été trouvés dans **toutes** les entreprises, dont des dommages frais dans les derniers jours. Ce soir (dimanche 23 juin), les prévisions météo annoncent de la pluie et des rafales de vent pendant les heures d'activité (18-22h), ce qui devrait limiter la ponte du charançon. **Si ces prévisions se concrétisent, reportez votre traitement à lundi soir.**



Pour la régie conventionnelle :

AVEC ET SANS HISTORIQUE DE DOMMAGES : si votre traitement remonte à + de 3 jours (jeudi soir), prévoir un Tt pendant la période d'activité (18h-22h±) **aujourd'hui dimanche 23 juin**.

ATTENTION :

- ➔ Si aucun dommage à l'intérieur de votre parcelle, faire un contour seulement.
- ➔ Si des dommages frais (non cicatrisés... comme un coup d'ongle sur le fruit) ont été trouvés à l'intérieur de la parcelle, traiter la parcelle à la grandeur.

Pour la régie biologique : Renouveler votre argile dès que possible pour protéger vos fruits des dommages de ponte. Vu les précipitations prévues, si votre couverture n'est plus assez blanche, réaliser un 2^e passage afin que vos fruits soient adéquatement couverts.